

Commune de Bais (Ille et Vilaine)

Marcé

sous la direction de
Fabrice Lecampion



Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Commune de Bais (Ille et Vilaine)

Marcé

Code INSEE
35014

N° site

Entité archéologique

Arrêté de prescription
2014-135

Système d'information

Code Inrap
D 107611

sous la direction de
Fabrice Lecampion

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Août 2013

Sommaire

5	I - Données administratives, techniques et scientifiques
7	Fiche signalétique
8	Mots-clés des thésaurus
9	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet de diagnostic
21	Arrêté de désignation
23	II - Résultats
25	1 introduction
25	1.1 Circonstances de l'intervention
25	1.2 Contexte géographique et archéologique
25	1.2.1 Contexte géographique et géologique
26	1.2.2 Le contexte archéologique
28	1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre
29	2 L'occupation archéologique
29	2.1 Des indices d'occupation
29	2.1.1 Les tronçons de fossé
29	2.1.1.1 <i>Les tronçons de fossé appartenant à la cadastration de 1827</i>
30	2.1.1.2 <i>Les tronçons de fossé orientés selon l'axe général du cadastre de 1827</i>
32	2.1.1.3 <i>Les fossés hors de l'orientation générale de 1827</i>
35	2.1.2 Les fosses
36	2.1.3 Le foyer
36	3 Conclusion
37	4 Etude du mobilier
37	Bibliographie
39	III - Inventaires
40	Inventaire du mobilier
40	Inventaire des minutes
41	Inventaire des photographies
42	Inventaire des faits



I - Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Bais

Codes

Code INSEE
35014

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X=1381000
Y=7210400
Z : 67 m NGF

Références cadastrales

Commune
Rennes

Année
2012

Sections ZP

Parcelles
42.

Statut du terrain au regard Des législations sur le patrimoine et l'environnement

?

Propriétaire du terrain

M. et Mme Paul Templon

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2014-135 du 04/04/2014

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2014-218 du 01/07/2014

Nature de l'aménagement

3 lots à bâtir

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Fabrice Lecampion, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 7 juillet au 23 juillet 2014

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
- Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- -
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
- Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four
- Trou de calage de poteau
- Fossés
- Fossés parcellaires

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Anthracologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Générique de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieur d'études	Mise en place et suivi de l'opération
Claude Le Potier, INRAP	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, INRAP	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, INRAP	Logisticienne	Location du matériel
Olivier Laurent, INRAP	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

Equipe de fouille

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Fabrice Lecampion, INRAP	Assistant d'études et d'opération	Responsable scientifique
Stéphanie Le Berre, INRAP	Technicienne	Fouille, enregistrement
Pierrick Leblanc, INRAP	Topographe	Topographie

Equipe de post-fouille

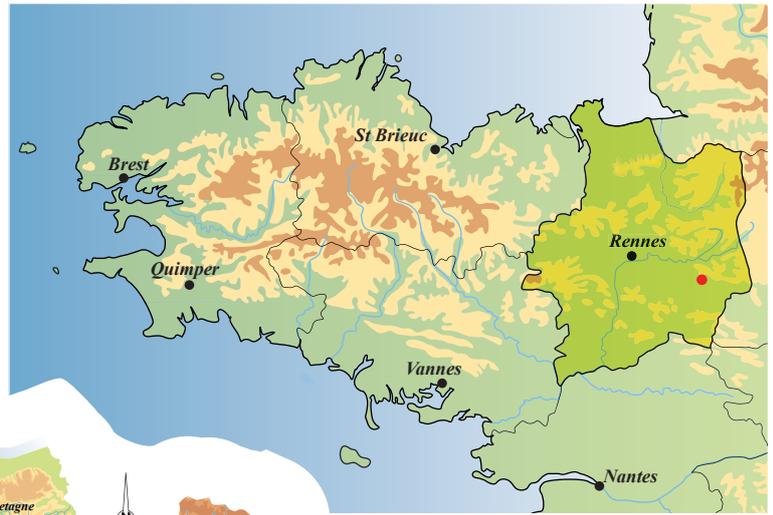
Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Fabrice Lecampion, INRAP	Assistant d'études et d'opération	Responsable scientifique
Arnaud Desfonds, INRAP	Dessinateur	DAO, PAO

Notice scientifique

Le diagnostic au lieu-dit Marcé à bais a permis de mettre au jour les vestiges fossoyés de limites parcellaires cadastré en 1827. D'autres fossés orientés selon l'axe général de cette cadastration sont aussi présents mais aucun élément de datation ne nous a permis de dater leur comblement.

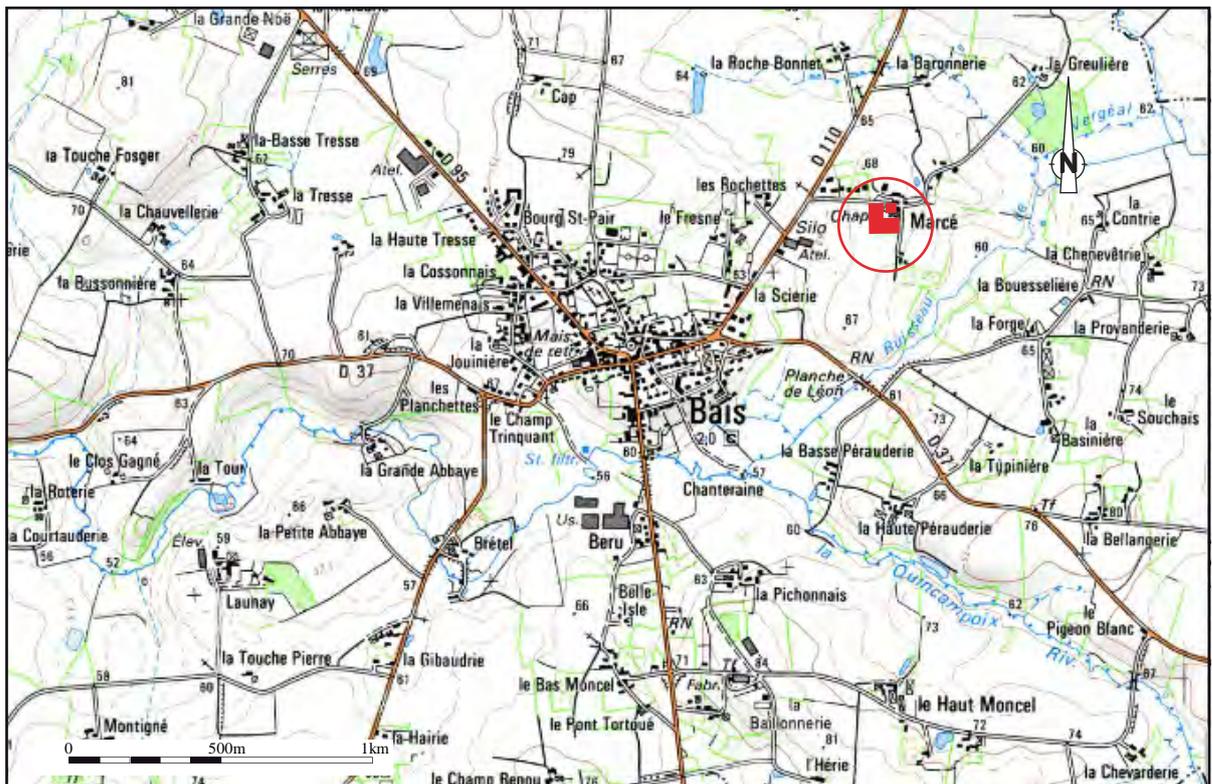
Un petit réseau fossoyé curviligne auprès duquel sont présents 3 fosses dans lesquelles du matériel céramique datant de La Tène final a été mis au jour. Malgré la tradition orale qui faisait état de l'habitat de Saint Marse en ce lieu-dit, aucun élément archéologique n'est venu confirmer cette hypothèse. Nous pouvons remarquer que deux lieux-dits (séparer de 150) portent ce nom. Peut-être que les témoignages d'un habitat isolé du très Haut-Moyen-Age sont à chercher à ce second lieux. L'hypothèse que le bâti actuel, et celui déjà mentionné sur le cadastre de 1827, ait détruit ces vestiges est aussi plausible.

Localisation de l'opération



Bretagne
Ille-et-Vilaine
Bais
Marcé
Section et parcelle(s) :
ZP 42

X=1381000
Y=7210400
Z : 67 m NGF



Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 4 avril 2014

REÇU LE

09 AVR. 2014
1640
I.N.R.A.P. G.O.

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Vitré (35)
Ref : arrêté n° 2014-135
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur et Madame Paul TEMPLON
7 rue de Verdun
35500 Vitré.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

D 107611



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE

09 AVR. 2014

1640
I.N.R.A.P. G.O.

ARRETE n° 2014-135 portant prescription de diagnostic archéologique

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la saisine par courrier en date du 27 février 2014 par Monsieur et Madame Paul Templon demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à BAIS, Marcé ; reçue le 13 mars 2014 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, la parcelle est située à proximité immédiate de la Chapelle Saint Marse où la tradition place l'ermitage ou la demeure de ce saint, compagnon de Saint Melaine ayant vécu au VI^e siècle ; cette tradition traduit peut-être la présence de vestiges archéologiques de l'Antiquité ou du Haut Moyen Age enfouis dans le sous-sol actuel ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : BAIS
Lieu-dit : Marcé

Cadastre : section : ZP parcelle : 42

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

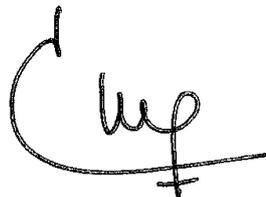
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur et Madame Paul Templon, 7 rue de Verdun, 35500 Vitré et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 04 AVR. 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,



destinataires : M. et Mme Paul Templon
Inrap

copie à : - Mairie de Bais
- SCP OUAIRY BUIN de GIGOU, notaires associés - 17 rue Notre Dame
CS 90335 - 35503 Vitré cedex
- Préfecture d'Ille-et-Vilaine

**PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-135**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	BAIS		
lieu-dit :	Marcé		
cadastre : section :	ZP	parcelle :	42
propriétaire :	M. et Mme Paul TEMPLON		
pétitionnaire :	M. et Mme Paul TEMPLON		

Emprise du diagnostic archéologique : 5.900 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Une attention particulière sera portée à la présence éventuelle de sépultures, dont il conviendra de définir la densité et l'état de conservation.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

La prescription du diagnostic est motivée par une tradition qui relate que Saint Marse, compagnon de Saint Melaine, simple prêtre ou évêque de Nantes au VI^e siècle selon les auteurs, serait né ou

aurait eu son ermitage en ce lieu ; la chapelle Saint-Marse, construite en 1842 et remaniée en 1960, aurait été construite sur sa maison. Si ces éléments relèvent du légendaire, ils traduisent peut-être autour ce lieu de culte la présence de vestiges archéologiques appartenant aux périodes gallo-romaine ou du Haut Moyen Age, qui seraient enfouis dans le sous-sol actuel et dont il convient de vérifier la présence.

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le

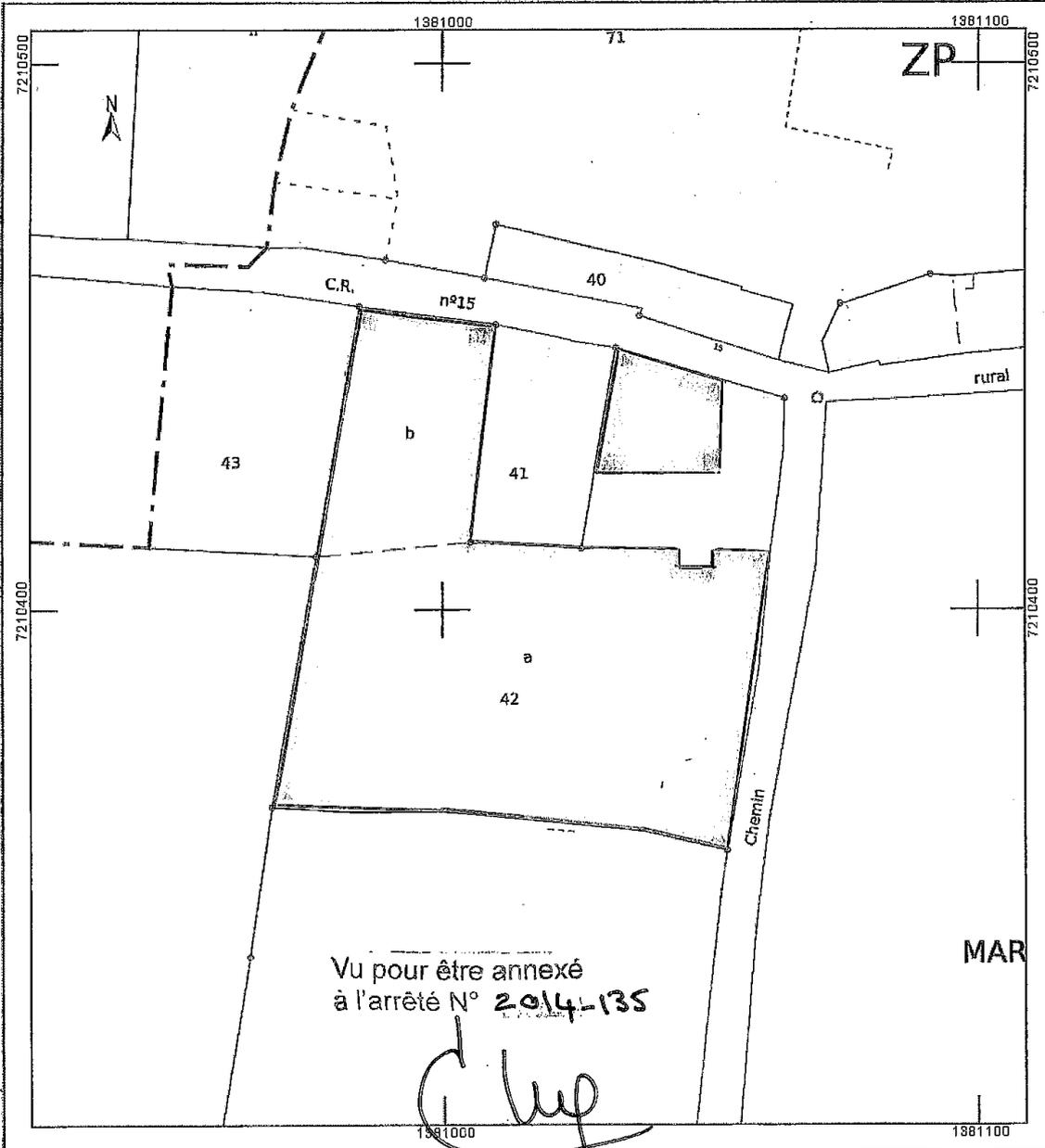
04 AVR. 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,

le directeur régional des affaires culturelles,



<p>Département : ILLE ET VILAINE</p> <p>Commune : BAIS</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : Rennes (Pôle Topographie et Gestion Cadastre) Accueil 2, boulevard Magenta 35023 35023 RENNES Cedex 9 tél. 02.99.29.37.65 - fax 02.99.29.37.86 ptgc.350.rennes@dgiip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : ZP Feuille : 000 ZP 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 07/09/2014 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2012 Ministère de l'Économie et des Finances</p>	<p>BAIS, Marcé : parcelle ZP 42 (Ille-et-Vilaine)</p> <p>emprise du diagnostic archéologique</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Projet de diagnostic

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref : MB/TA/2014/1250

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «BAIS Cesson-Sevigné, le 27/06/14 (35), MARCE »

Opération : D107611 – 2014-135

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 9 avril 2014 portant sur le diagnostic dénommé « BAIS (35), MARCE » sur la commune de Bais dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D107611

BAIS (35), MARCE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Bais				
Lieu-dit	MARCE				
Cadastre	Bais : ZP 42				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2014-135	09-04-2014	5900 m²	01/01/1900	27/06/14
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2014-135**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Monsieur Fabrice Lecampion

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	2 jours	1 jour	Une pelle à chenilles	1 jour	1 jour
Technicien	2 jours		Transfert	1	

• Tranche Provisionnelle

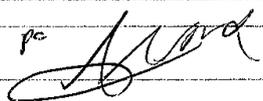
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	4 jours	Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour
Technicien	4 jours	2 jours	Transfert		
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste (Céramologue)		5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	A partir du 18/08/14

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**Arrêté n° 2014-218 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2014-135 du 4 avril 2014**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2014-135 du 4 avril 2014 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Bais - Macé (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Fabrice LECAMPION - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2014-135 du 4 avril 2014 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Bais.

Fait à Rennes, le 1er juillet 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles

Le Directeur régional adjoint
Jean-Loup LE COQ

destinataires : INRAP

copie à **F. Lecampion**
mairie de Bais

REÇU LE
11 JUL. 2014
I.N.R.A.P. G.O.

II - Résultats

1 Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

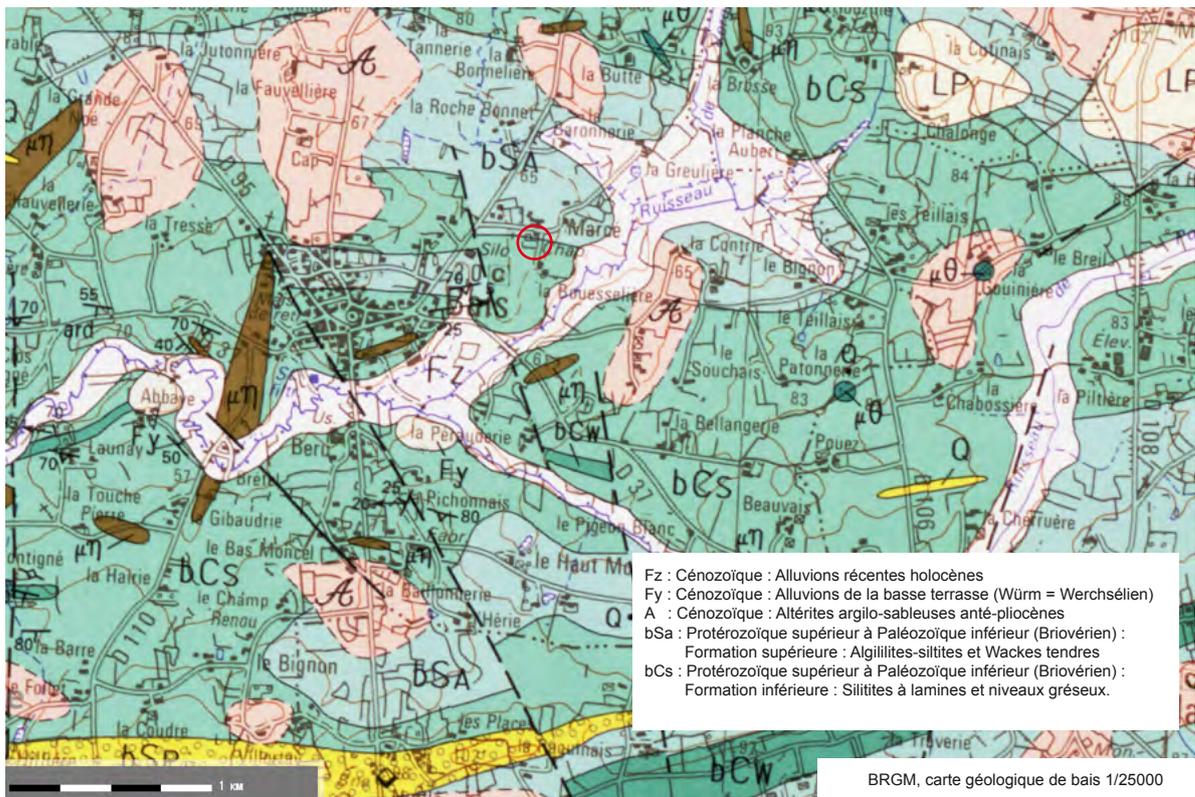
Le projet de mise en vente de 3 lots de terrain à bâtir par M. et Mme Templon à Bais (35) au lieu Marcé sur la parcelle 42 de la section ZP et la proximité de la chapelle Saint Marse où la tradition place l'ermitage ou la demeure de ce saint, compagnon de Saint Mélaïne ayant vécu au VI^{ème} siècle a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 5900 m² sur les parcelles qui entourent la dite chapelle. Cette parcelle se situe à environ 1000 m au nord-est de l'église paroissiale de Bais.

1.2 Contexte géographique et archéologique

1.2.1 Le contexte géographique et géologique

La commune de Bais se situe au sud-est du département de l'Ille-et-Vilaine à une trentaine de kilomètres de la ville de Rennes. Les 5900 m² traités se développent au nord-est du bourg au lieu-dit Marcé. D'un point de vue topographique le terrain est parfaitement plat et culmine à 67 m d'altitude au dessus du niveau théorique de la mer.

L'épaisseur de la terre végétale est comprise entre 0,20 m et 0,50 m. Une couche de limon beige blanchâtre vient s'intercaler entre cette dernière et de l'altérite. Les vestiges repérés apparaissent entre 0,20 m et 0,80 m sous le niveau supérieur de la terre végétale.



1.2.2 Le contexte archéologique

Si la première mention écrite de Bais, concernant l'église, remonte au douzième siècle de notre ère, les vestiges archéologiques mis au jour sur cette commune d'Ille-et-Vilaine témoignent d'une occupation beaucoup plus ancienne. Parallèlement aux nombreuses découvertes fortuites dues aux prospecteurs locaux, les fouilles et diagnostics archéologiques ont montré une occupation ancienne de ce terroir.

En 2009-2010, au lieu dit du Bourg Saint-Pair, une fouille a mis en évidence une maison piriforme datée par C 14, à partir d'un prélèvement de charbon, entre le néolithique récent-final et le chalcolithique et d'après la céramique recueillie, entre la fin du néolithique et l'âge du Bronze (peut-être campaniforme). (Blanchet S., p. 56, 2011).

Lors du diagnostic archéologique effectué en 2011 à la carrière des vallons, l'équipe a mis au jour plusieurs indices de présence humaine ancienne : plusieurs lots de céramiques allant du néolithique au premier âge du Fer ainsi qu'un fragment d'anneau en schiste attribué au néolithique ancien ou au début du néolithique moyen. (Mentelé S., p. 88, 2011).

Durant le premier semestre de 2013, J.C. Durand a mené une fouille au lieu-dit Champagné (à paraître), dans une fosse dépotoir très charbonneuse, une hache polie a été découverte au sein d'un lot très important de céramique romaines. Quelques fragments. Quelques fragments de lame en silex ont également été découverts sur le site. On peut noter également la présence d'un fragment de céramique daté du néolithique moyen I, prélevé dans un chablis.

Au lieu-dit le Fresne un enclos funéraire de la Tène ancienne a été mis au jour lors d'un diagnostic en 2011.

De nouveau à la carrière des Vallons le diagnostic a dévoilé une forte densité d'occupations. La plus ancienne est attestée par un enclos annulaire datant du premier Age du Fer. Quatre autres ensembles fossoyés de la fin de la période gauloise et du début de l'antiquité ont été repérés. Enfin deux enclos du haut moyen-âge ont également été mis en évidence. (Mentelé, 2011). Suite à ce diagnostic, la fouille a révélé une occupation gauloise, pour une période de la fin de la Tène ancienne jusqu'au gallo-romain précoce. Ce site, d'après S. Mentelé, semble être dévolu à une activité de traitement des denrées agricoles. (Mentelé S., 2011).

La fouille au lieu-dit Champagné a dévoilé la présence de four de potier gaulois installés dans des fossés ainsi qu'un *fanum* antique.

Non loin de la ferme au Rocher, une statuette tricéphale et ithyphallique a été découverte dans une mare dans les années 1970. Jean-Claude Meuret propose une datation d'après son style dans une fourchette chronologique allant de la fin du deuxième Age du Fer au début de l'époque gallo-romaine. (Meuret J.C. 1990)

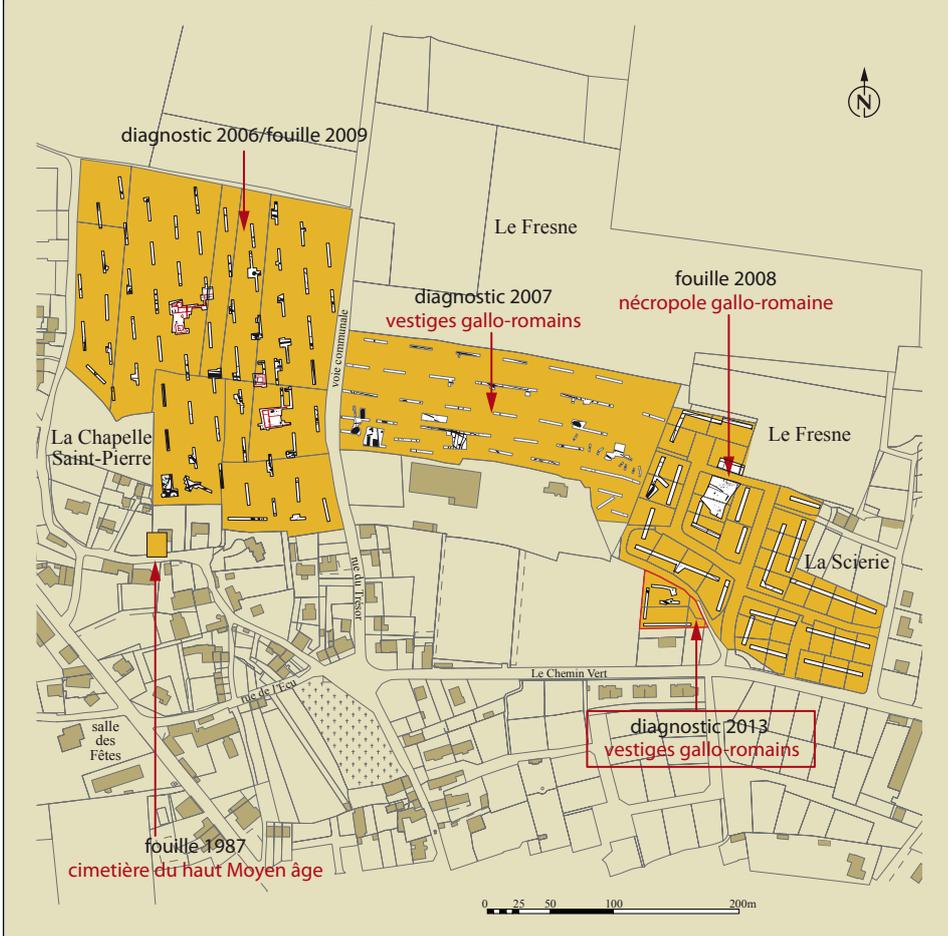
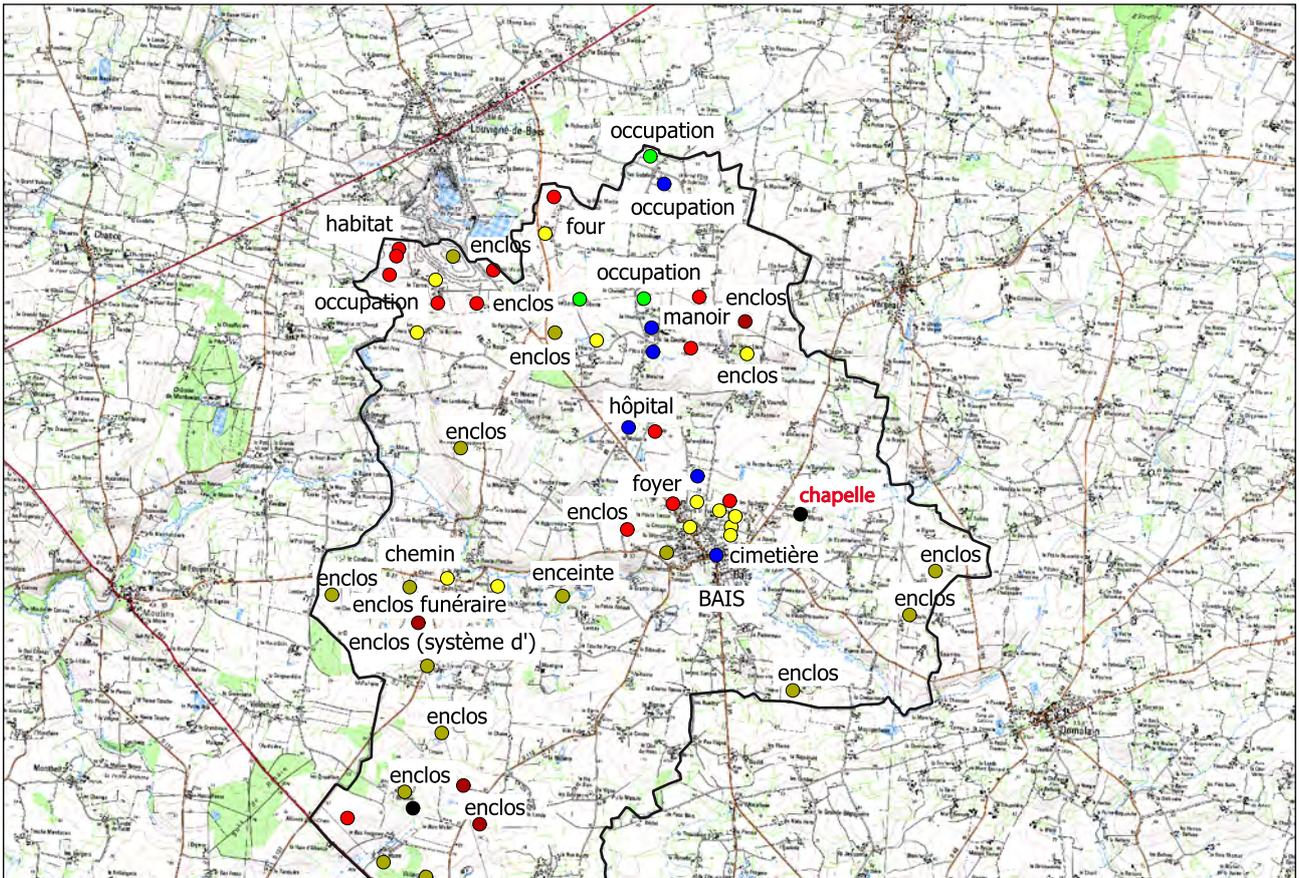
Au lieu-dit du bourg Saint-Pair, la fouille de 2009-2010 a révélé un grand domaine rural antique qui s'est développé de la fin du Ier siècle avant notre ère jusqu'au IVème siècle de notre ère. (Pouille D., 2011).

Un ensemble funéraire antique a été fouillé en 2008 au lieu-dit du Fresne. Il est constitué d'environ 70 sépultures à incinération secondaire qui se répartissent sur une surface d'environ 300 m². La durée d'utilisation de cette aire d'inhumation semble couvrir les deux premiers siècles de notre ère. Un petit bâtiment, situé à quelques mètres semble cependant légèrement antérieur. Tout proche de cet ensemble, au lieu-dit du Chemin vert, une tombe à crémation du Haut-Empire a été prélevée. Celle-ci semble isolée et contemporaine de l'ensemble funéraire cité plus haut. (Le Puil-Textier M., 2011 et 2013).

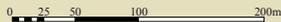
Un trésor monétaire a été découvert en 1904 au lieu-dit Cap. Les monnaies mises au jour ont été frappées du milieu du VIIème siècle au VIIIème siècle de notre ère. (Meuret J.C., 1993).

Le bourg Saint-Pair a également livré lors d'une fouille en 1987 une nécropole du Haut Moyen-âge où un peu plus d'une centaine de sépulture perturbée par la construction d'une chapelle dédiée à Saint-Pierre. (Guigon P, Bardel J-P., Batt M., 1987)

Un diagnostic archéologique au centre bourg de Bais, aux abords de l'église paroissiale, réalisé en 2011 par F. Le Boulanger, a dévoilé un second lieu d'inhumation pour la même période sur cette commune. (Le Boulanger F., 2011). D'autre part, P. Banéat note pour la commune de Bais au village de Marsé qu'une chapelle a été « construite en 1843 sur l'emplacement, dit-on, de la maison qu'habitait ce saint... Près de la maison se voit le puits du saint »

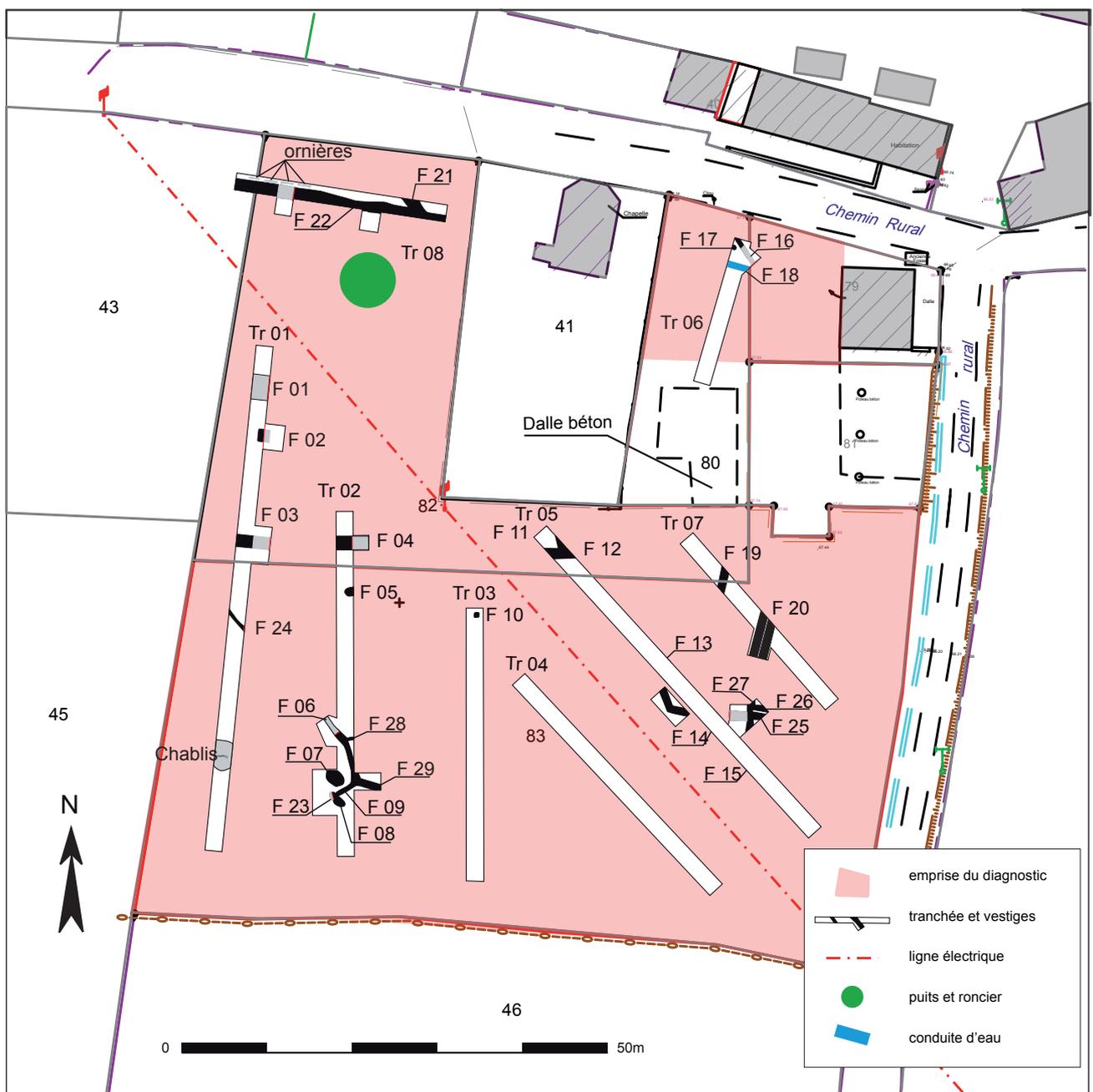


- Néolithique
- âge du Bronze
- âge du Fer
- Antique
- Moyen-âge
- Période récente
- Époque indéterminée



1.3 Stratégie et méthode mise en œuvre

L'opération s'est déroulée du 18.08.2014 au 20.18.2014. Deux archéologues et un topographe sont intervenus sur le terrain. Les sondages ont été réalisés sous forme de tranchées de 2 m. de large et effectués par une pelle à pneus munie d'un godet de curage de 2 m. de large. L'orientation des tranchées a été déterminée par le parcellaire et la présence d'une ligne électrique qui traverse la parcelle en diagonale. Elles ont été numérotées de 1 à N. Chaque anomalie observée à l'intérieur des tranchées a été appelée fait et ceux-ci ont été numérotés de 1 à N. Les tranchées positives ont été relevées en plan au 1/100e au fur et à mesure du diagnostic. Ce relevé manuel a été doublé d'un relevé topographique à l'aide d'un G.P.S. manipulé par un topographe de l'I.N.R.A.P. Les faits sondés ont été photographiés et relevés en coupe et en plan au 1/20e. Des sondages et des extensions de tranchées ont été effectués dans un second temps afin d'affiner la compréhension des vestiges découverts. Au total, 8 tranchées ont été ouvertes, soit une superficie de 603 m² représentant 10,22 % de la surface de l'emprise. Toutes ces ouvertures ont été comblées à la fin de l'opération.



Plan général des vestiges

2 L'occupation archéologique

8 tranchées ont donc été ouvertes et 29 faits ont été identifiés. 21 tronçons de fossés, 7 fosses et un foyer.

2.1 Des indices d'occupations

2.1.1 Les tronçons de fossé

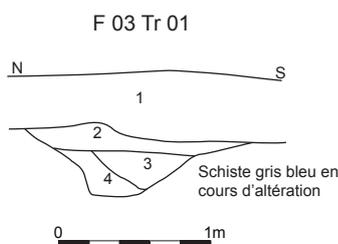
Le cadastre dit napoléonien a été réalisé en 1827 sur la commune de Bais. Le village de Marcé est représenté sur les feuilles H1 et H2 du bourg. Nous pouvons observer sur ces feuilles que ce toponyme est attribué à deux villages séparés de quelque cent cinquante mètres. Sur la planche où est représenté (Section H2 du Bourg au 1/2500, parcelles 624 - 1009) l'emprise du diagnostic que nous avons réalisé, nous pouvons observer que la route existante à l'heure actuelle est déjà fossilisée dans le paysage et que les parcelles sont au nombre de 4 au lieu de l'unique où nous sommes intervenus. Dans la parcelle n° 655 (à l'ouest de la chapelle) où P. Banéat mentionne la présence du puits du Saint aucun élément n'a été représenté lors de l'arpentage de 1827. Donc soit les arpenteurs n'ont pas pris la peine de représenter un puits dans un champ, soit celui-ci a été creusé postérieurement. Quoi qu'il en soit nous n'avons pas pu approcher le puits puisque celui-ci est actuellement sous un roncier.

Plusieurs tronçons de fossé repérés lors de ce diagnostic apparaissent à l'emplacement ou à proximité des limites de parcelles relevées en 1827, d'autres s'inscrivent dans son orientation générale et enfin certains sont hors de l'orientation de cette cadastration.

2.1.1.1 Les tronçons de fossé appartenant à la cadastration de 1827



Tranchée 1 / F 03



- 1 : terre végétale
- 2 : Limon argileux meuble, gravillonneux brun, sans inclusions
- 3 : Limon argileux brun clair, nombreux morceaux de plaquettes de schiste
- 4 : Limon argileux gris clair, quelques morceaux de plaquettes de schiste, racines.

Seul 3 tronçons, appartenant à un même fossé entre dans cette catégorie. Il s'agit de F 03 Tr 01, de F 04 Tr 02 et de F 12 Tr 05. Ce fossé est orienté est/ouest et correspond à la limite entre les parcelles n° 652 et 654 cadastrée en 1827. Nous l'avons sondé mécaniquement à 2 reprises (dans la tranchée n° 01 et dans la tranchée n° 02) pour non seulement pouvoir relever son profil mais aussi pour essayer de découvrir quelques informations dans les premières unités stratigraphiques de son comblement quant à la genèse de son creusement.

Dans la tranchée n° 01, F 03 est orienté est/ouest. Il a une ouverture conservée à son niveau d'apparition de 1,44 m pour une profondeur de 1 m par rapport au sol actuel (SA) et une profondeur conservée de 68 cm (100 cm – 32 cm de terre végétale). Son comblement est composé de 3 unités stratigraphiques. L'U.S. n° 04 est composée d'un limon argileux gris clair et d'altérite. L'U.S. n° 03 est composée d'un limon argileux brun clair avec une omniprésence d'altérite. L'U.S. n° 02 est composée d'un limon argileux brun, meuble et sans inclusions.

L'U.S. n° 04 pourrait correspondre à l'effondrement du talus réalisé avec les matériaux prélevés lors du creusement de ce fossé. Ce talus aurait donc été situé au nord de ce creusement longitudinal. L'U.S. n° 03 pourrait correspondre à la phase de fonctionnement de ce fossé, en effet, sans entretien un fossé se comble lentement au fil des saisons avec les résidus de végétaux qui vivent et meurent sur ses versants. L'U.S. n° 02 semble correspondre au comblement final et volontaire de ce fossé.

Dans la tranchée n° 02 le sondage de F 12 a permis de mettre au jour dans l'U.S. n° 02 une semelle de chaussure cloutée en caoutchouc confirmant ainsi que le comblement de ce fossé s'est effectué pendant l'époque contemporaine. Aucun autre artefact n'a été découvert dans les autres U.S.

Nous pouvons remarquer que cette limite est fossoyée, jusqu'à son retour qui se dirige vers le nord et qui sépare les parcelles n° 653 et 654. Ce n'est pas le cas de la limite entre les parcelles n° 653 et 652 puisque dans la tranchée n° 07 aucun vestiges orientés est/ouest n'a été aperçu. Cette limite pouvait donc être matérialisée par une haie ou une clôture voire juste une borne de pierre.

2.1.1.2 Les tronçons de fossés orientés selon l'axe général du cadastre de 1827

Dans la tranchée n° 01 F 01 est orienté est/ouest. Ce fossé présentait une ouverture d'environ 3,20 au niveau du décapage. Au fur et à mesure de son sondage, nous nous sommes aperçu qu'il y avait en fait 2 creusements bien marqués et une chronologie relative a pu être repérée. 4 couches comblent ce double creusement qui perce une petite couche de limon brun clair d'environ 10 cm visible juste sous la terre végétale. Pour faciliter la compréhension le creusement situé au nord du sondage sera appelé F 01 et celui situé au sud F 01 bis.

F 01 a une ouverture conservée de 1,60 m pour une profondeur de 96 cm par rapport au sol actuel (SA) et une profondeur conservée de 62 cm (96 cm – 34 cm de terre végétale). Son comblement est composé de 2 unités stratigraphiques (U.S. 03 et U.S. 04). L'unité stratigraphique n° 04 est composée d'un limon argileux brun jaune avec une omniprésence d'altérite, de schiste gris-bleu et de quartz, l'unité stratigraphique n° 03 est composé d'un limon argileux brun jaune compact et homogène avec du quartz et de l'altérite et des fragments de plaquette de schiste de couleurs bleu-gris (généralement utilisé pour couvrir les bâtiments). Un fragment de tuile de couverture a été mis au jour dans cette unité stratigraphique, elle semble de facture moderne.

F 01 bis a une ouverture conservée d'environ 1,40 m pour une profondeur de 84 cm par rapport au sol actuel (SA) et une profondeur conservée de 55 cm maximum (84 cm – 29 cm de terre végétale). Son comblement est composé de 2 unités stratigraphiques (U.S.05 et us 02). L'unité stratigraphique n° 05 est composée d'un limon gris avec des inclusions d'altérites. L'unité stratigraphique n° 02 est composée d'un limon argileux hétérogène compact avec de la plaquette de schiste bleu et de l'altérite.

Cette dernière unité stratigraphique décrite semble être le témoin d'un entretien de ce fossé (type curage) puisqu'elle semble rogner l'us n° 05 dans sa partie nord ainsi que les deux unités stratigraphiques comblant F 01 dans sa partie sud.

Ces deux fossés semblent correspondre à la limite, quoiqu'un peu décalé vers le nord, notée en 1827 entre les parcelles n° 654 et 655.

Dans la tranchée n° 8 sont apparus deux fossés, F 21 et F 22, ainsi que dans l'espace compris entre ceux-ci des traces que nous avons interprétés comme des ornières.

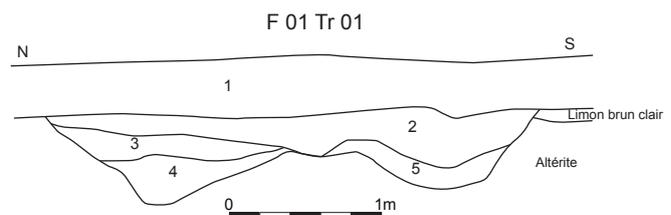
F 22 est orienté est/ouest et F 21 nord-nord/ouest – sud-sud/est. F 21 n'a pas pu être sondé d'une part à cause de sa proximité avec la route actuelle et d'autre part à cause de la pelle mécanique à pneus qui n'est pas aussi maniable qu'une pelle mécanique à chenille.

F 22 a une ouverture conservée de 1,50 m pour une profondeur de 90 cm par rapport au sol actuel (SA) et une profondeur conservée de 26 cm (90 cm – 18 cm de terre végétale – 20 cm de limon brun – 26 cm d'altérite rouge en place). Son profil est irrégulier. Son comblement est composé d'une seule U.S. d'un limon argileux brun gris très compact homogène où de nombreux nodules d'argile indurée et rubéfiée ainsi que des charbons de bois étaient présents. Ces Fragments de terre cuite ressemblent à des fragments de parois de four.

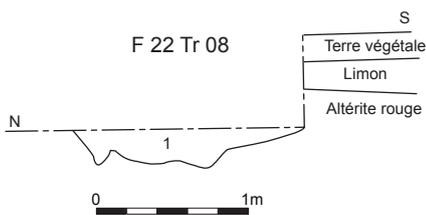
La présence de traces longitudinales, interprétées comme des ornières, situées au nord de F 22 nous laissent supposer que ce tronçon de fossé est un fossé bordier d'un chemin.



Tranchée 1 / F 01



- 1 : terre végétale
- 2 : Limon brun clair argileux hétérogène, compact, plaquette de schiste, altérite, nodules d'argile indurée et rubéfiée
- 3 : Limon brun jaunâtre, compact, homogène, plaquette de schiste, quartz, altérite
- 4 : Limon brun jaune argileux, omniprésence d'altérite, de schiste et de quartz
- 5 : Limon gris, altérite.



1 : Limon argileux très compact, brun gris, homogène, omniprésence de nodules d'argile indurée et rubéfiée et de charbons de bois.

Un second sondage a été effectué à l'est du premier dans F 22, celui-ci n'a pas été relevé puisqu'aucune nouvelle information n'a pu être observée sinon qu'à cet endroit F 22 était plus profondément creusé. Ce constat nous laisse dire qu'un pendage vers l'est a été réalisé afin de permettre à l'eau de s'écouler plus rapidement.

F 21 est apparu à 70 cm sous le sol actuel et nous a semblé contemporain de F 22 puisqu'au niveau du décapage aucune différence de comblement n'a été aperçue entre les deux tronçons de fossé.

Si l'espace situé au nord de F 22 est bien un chemin, comme nous le laissons supposer la présence des ornières, il est surprenant de voir un fossé se développer quasiment à la perpendiculaire du premier et ainsi couper le chemin. Peut-être sommes-nous là en présence d'un premier chemin, nécessairement antérieur à la cadastration de 1827, est qui dans un premier temps s'arrêtait à cet endroit. Puis dans un second temps le chemin rural arpenté en 1827 s'est légèrement déplacé vers le nord et s'est prolongé afin de desservir de nouveaux champs et /ou de nouveaux lieux d'habitations.



Tranchée 8 / F 22

Dans les tranchées n° 05 et n° 07 plusieurs tronçons de fossés (tronçons : F 13, F 14, F 15, F 19, F 20, F 25, F 26 et F 27) sont apparus formant 3 fossés. Deux d'entre eux sont orientés quasiment nord/sud (F 15, F 27, F 20, et F 13, F 19) et l'autre est quasiment orienté est/ouest (F 14, F 25, F 26). Ces deux axes sont soit parallèles, soit perpendiculaires au chemin qui conduit au deuxième lieu d'habitation nommé village Marcé sur le plan cadastrale de 1827, situé au sud-est de l'emprise du diagnostic.

Deux sondages ont été réalisés. Le premier dans le tronçon F 20 et le second dans le tronçon F 14. Deux fenêtres ont ensuite été effectuées afin d'affiner la compréhension.

Dans la tranchée n° 07, F 20 est apparu à 75 cm de profondeur, sa largeur n'était pas constante : entre 0.90 m et 2 m. Cela était dû à la nature de son comblement, quasiment similaire à l'encaissant.

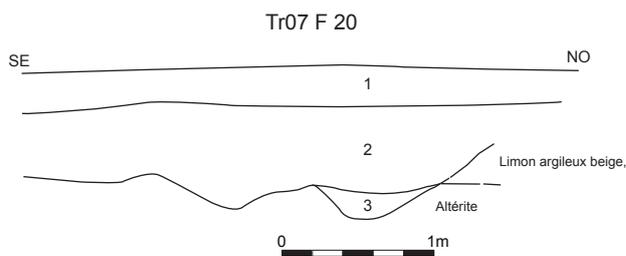
La lecture des coupes n'a pas été aisée à cet endroit à cause de la nature du substrat composé sous les 25 cm de terre végétale d'une couche épaisse d'environ 50 cm d'un limon argileux beige clair mélangé à de l'altérite qui se pose sur de l'altérite. F 20 a une ouverture de 1,88 m pour une profondeur par rapport au sol actuel d'environ 1 m. Deux creusements semblent présents. Celui situé à l'est a été comblé par la couche de limon beige et d'altérite, l'U.S 01, (Ce qui explique notre difficulté de lecture en plan) et celui situé à l'ouest a été comblé par une couche, l'U.S 02, de limon argileux beige clair avec de l'altérite en plus petit module que celle de l'U.S. 01.

F 14 quant à lui à une ouverture d'environ 1,20 m pour une profondeur par rapport au sol actuel d'un mètre. Son comblement semble être constitué de 2 U.S. L'U.S. 01 est très proche, de part sa matrice, à la couche de limon argileux beige mêlée de graviers d'altérite qui s'intercale entre la terre végétale et l'altérite en place mais nous a semblé remaniée. L'U.S. 02 est composée d'un limon argileux beige gris-clair sans inclusion et compact.

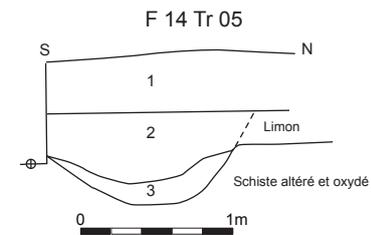
L'ouverture d'une fenêtre au sud/ouest de la tranchée n° 05 nous a permis de constater que F 13 et F 14 font partie d'un même ensemble fossé.

L'agrandissement de la fenêtre, réalisée pour sonder F 14, nous a permis d'observer la présence de 2 autres tronçons de fossés (F 25 et F 26) et nous interroge.

F 25 est-il la poursuite de F 14 vers l'est ou est-il le retour vers l'est du double fossé F 20 ? Car au nord de F 25 nous avons aperçu un autre tronçon de fossé, F 26. Enfin tous ces fossés appartiennent-ils à un même ensemble cohérent ?



- 1 : Terre végétale
- 2 : Limon argileux beige, graviers de schiste, quartz
- 3 : Limon argileux beige gris clair, petits graviers de schiste



- 1 : terre végétale
- 2 : Limon argileux brun gris, graviers de schiste et de quartz
- 3 : Limon argileux brun gris clair, sans inclusions, compact.

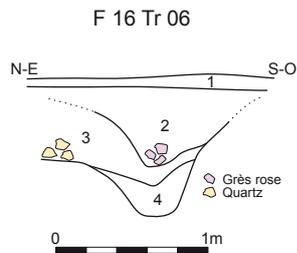
2.1.1.3 Les fossés hors de l'orientation générale de 1827

Au Nord de la tranchée n° 06 un tronçon de fossé est apparu, et même s'il se superpose à la limite topographiée en 1827 son orientation et son profil diffère de ce que nous avons observé précédemment.

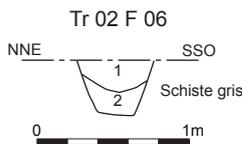
F 16 est orienté nord/ouest-sud/est alors que la limite de 1827, même si nous approchons là d'un virage est elle moins inclinée vers le sud.

Il a une ouverture d'au minimum 1 m et son profil est en « U » semblant largement évasé vers le nord-est. Nous n'avons pas pu agrandir le sondage vers le nord-est à cause de la présence de la route et de la dureté du sol constitué ici d'un remblai de gravas compacté pour l'accès aux bâtiments agricoles préexistants avant l'intervention. Sa profondeur conservée est d'environ 1 m par rapport au sol actuel. Sous une couche de remblais de 10 cm, 3 unités stratigraphiques ont été observées. L'U.S. n° 04 est constituée d'une argile blanchâtre d'aspect hydromorphe mêlée de substrat remanié (de l'altérite), de nodules d'argile indurée et rubéfiée en petite quantité et de charbons de bois. L'U.S. n° 03 est constituée de la même matrice que la n° 04 avec toutefois plus d'altérite et du manganèse ainsi que de blocs de quartz rose et de grès rouge d'un assez gros module. L'U.S. n° 02 est constituée d'une argile légèrement oxydée compacte grise mêlée de micro nodules de charbons de bois avec des blocs de grès rose d'un assez gros module.

Si les deux premières unités stratigraphiques semblent être liées aux comblements lents liés au fonctionnement du fossé, la dernière semble être le témoin de l'entretien de ce fossé avant son comblement définitif.



- 1 : Cailloux, remblais de cour
- 2 : Argile grise compacte oxydée, graviers de quartz et micro-charbons de bois
- 3 : Argile grise compacte oxydée avec manganèse, altérée, graviers de quartz et micro-charbons de bois
- 4 : Argile d'aspect hydromorphe avec substrat remanié, nodules d'argile rubéfiés et charbons de bois



- 1 : Limon argileux jaunâtre, manganèse
- 2 : Limon argileux jaune, compact, sans inclusions

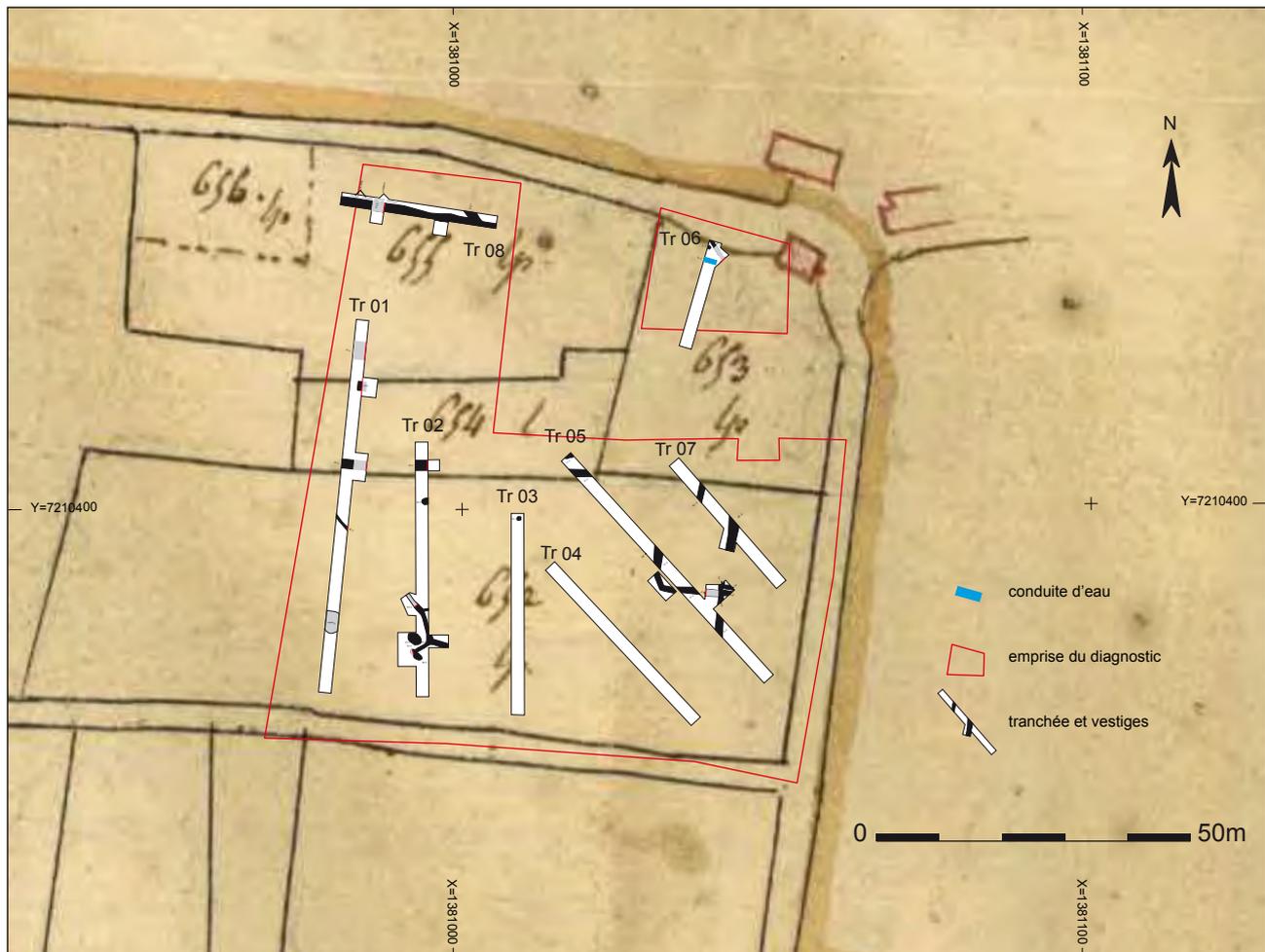
Dans la tranchée n° 02 quatre tronçons de fossés sont présents (F 06, F 09, F 28 et F 29) et dans la tranchée F 24 semble être la poursuite de F 06 formant par là un seul et même fossé. Le parcours de F 24/ F 06 n'est pas rectiligne puisque d'une orientation nord/ouest sud/est il s'incline légèrement vers le sud au sud de la tranchée n° 02 puis il semble se diviser en deux branches : l'une se dirige vers le sud/est (F 29) et l'autre vers le sud/ouest (F 09). Nous n'avons pas retrouvé le tracé de F 29 dans la tranchée n° 03, donc ce tronçon doit soit s'interrompre soit s'incliner vers le sud entre les tranchées n° 02 et n° 03. F 09 lui s'interrompt après seulement quelques mètres, deux fosses sont présentes à l'emplacement de son extrémités et semble l'avoir coupé. Un autre petit fossé (F 28) vient se raccorder à F 06, nous n'en n'avons pas non plus retrouvé sa trace dans la tranchée n° 03. F 06 a été sondé. Ce fossé dans la tranchée faisait 1 m de large mais quand nous avons relevé son profil (en « U » à fond plat), celui-ci ne faisait que plus que 50 cm. Sans doute avons-nous à faire à un profil originel en « U » à fond plat aux bords évasés dont les versants ont ensuite été arasés par les travaux agricoles. Dans la partie conservée et relevable qui est creusée dans l'altérite 2 U.S. ont été observées. L'U.S. n° 02 est constitué d'un limon argileux jaune très compact et sans inclusion. L'U.S. n° 01 est composée d'un limon argileux jaunâtre mêlé de manganèse. Le même profil et le même comblement ont été observés dans le sondage de F 24.



Tranchée 1 / F 24

Nous pouvons observer que le profil observé dans la tranchée n° 06 du fossé F 16 se rapproche de celui-ci.

Ces vestiges fossoyés ne s'inscrivent pas du tout dans la trame du parcellaire relevé en 1827. Nous pensons donc qu'ils sont antérieurs à ce terroir. Les trois fosses présentes dans la tranchée n° 02, dont deux sont soit contemporaines soit postérieures aux fossés, et qui ont livré du mobilier sont venues confirmer cette hypothèse.



Plan général des vestiges sur fond cadastral de 1827



Extension ouest de la tranchée 2.

2.1.2 Les fosses

Sur les 7 fosses repérées lors de ce diagnostic 3 nous ont semblé contemporaines, 1 n'a pas été sondée (F 05) et les 3 autres ont certainement été comblées durant la protohistoire.

F 02 et F 10 sont les traces d'anciens vergers de pommiers. Ces fosses sont appelées caves à pommier et sont creusées lors de la mise en place des vergers.

F 11 est une fosse où a été déposé vraisemblablement un bovidé. Les os bien conservés dans ce substrat acide nous laissent envisager une mise en terre récente de cette bête. Cette pratique, d'enterrer les animaux mort, était courante dans le monde paysan avant la mise en place des services de l'équarrissage.

Les fosses restantes, F 07, F 08 et F 23 se situent dans la tranchée n° 02 tout proche des fossés décrits plus haut.

F 07 est ovale, 1,60 m de long pour 1,05 m de large, son comblement à son niveau d'apparition est constitué d'un limon argileux gris clair avec de l'altérite et des nodules d'argile indurée et rubéfiée.

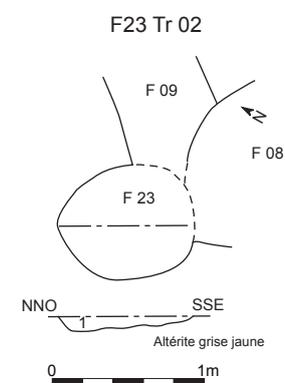
F 08 est ovale, 1,10 m de long pour 0,80 de large, son comblement à son niveau d'apparition est constitué d'un limon argileux gris clair avec de l'altérite et des nodules d'argile indurée et rubéfiée.

F 23 est ovale, 0,95 m de long pour 0,78 m de large. Sa profondeur maximale conservée à son niveau d'apparition est de 10 cm. Son comblement est composée d'une altérite grise jaune blanchâtre compacte avec de petits morceaux de quartz roulés rose et blanc, quelques microscopiques nodules de charbons de bois et de la céramique.

Le comblement de ces 3 fosses est similaires et semble constitué de substrat remanié.

Les fosses F 08 et F 23 sont positionnées à l'emplacement de l'interruption du fossé F 09. Le comblement de ces différentes structures étant quasiment similaires il est difficile de proposer une chronologie relative ferme entre elles. Cependant, le fait que le tracé du fossé n'outrepasse pas les deux fosses il semble logique de penser que celles-ci sont soit contemporaines soit postérieures au creusement du fossé F 09.

Des tessons de céramiques ont été mis au jour dans le comblement de F 07, F 08 et F 23. leurs pâtes ressemblent aux productions découvertes à Bais au lieu dit Champagné et dateraient de la Tène finale.



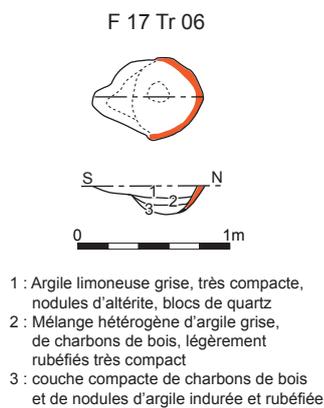
1 : Altérite grise jaune blanchâtre, remaniée, quartz émoussés rose et blanc, quelques nodules de charbons de bois, tessons de céramique



2.1.3 Le foyer

Au sud-ouest du fossé F 16 de la tranchée n° 06 se situe un petit foyer circulaire (F 17) ayant une petite excroissance sur son bord sud. Celui-ci fait 0,70 m de long pour 0,50 m de large. Son comblement est constitué de 3 unités stratigraphiques. L'U.S. n° 03 est composée d'une couche compacte de charbons de bois mêlée avec de nombreux nodules d'argile indurée et rubéfiée. L'U.S. n° 2 est constituée d'un mélange hétérogène d'argile grise de charbons de bois et de nodules d'argile indurée et rubéfiée. L'U.S. n° 01 est constituée d'une argile grise très compacte avec de l'altérite et quelques blocs de quartz.

Je n'ai pas d'hypothèse quant à la fonction de ce foyer ni de sa relation avec le fossé F 16.



3 Conclusion

Le diagnostic au lieu-dit Marcé à Bais a permis de mettre au jour les vestiges fossoyés de limites parcellaires cadastré en 1827. D'autres fossés orientés selon l'axe général de cette cadastration sont aussi présents mais aucun élément de datation ne nous a permis de dater leur comblement.

Un petit réseau fossoyé curviligne auprès duquel sont présents 3 fosses dans lesquelles du matériel céramique datant de La Tène final a été mis au jour.

Malgré la tradition orale qui faisait état de l'habitat de Saint Marse en ce lieu-dit, aucun élément archéologique n'est venu confirmer cette hypothèse. Nous pouvons remarquer que deux lieux-dits (séparer de 150) portent ce nom. Peut-être que les témoignages d'un habitat isolé du très Haut-Moyen-Age sont à chercher à ce second lieu. L'hypothèse que le bâti actuel, et celui déjà mentionné sur le cadastre de 1827, ait détruit ces vestiges est aussi plausible.

De toute manière, c'est généralement une petite nécropole qui est venue s'installer auprès les ermitages des personnages saints du Haut ou du très Haut Moyen-Age et cela plutôt rapidement après leur décès. De plus cette tradition orale n'est peut-être pas si ancienne que cela puisque la construction de ce petit oratoire ne date que de 1843. La création de cette tradition orale aurait peut-être servi qu'à trouver des financements à l'érection de cette chapelle.

4 Etude du mobilier

Tr 01 F 01 U.S. 03 : 1 fragment de tuile, pâte orangée à gros dégraissant.

Tr 02 F 07 U.S. 01 : 5 tessons de céramique, pâte orangée à dégraissant fin et moyen.

Tr 02 F 08 U.S. 01 : 2 tessons de céramique, pâte brune à dégraissant fin.

Tr 02 F 23 U.S. 01 : 5 tessons de céramiques, pâte orangée sombre à dégraissant fin.

1 fragment de lèvre, pâte orangée sombre à dégraissant fin.

Tr 07 F 20 U.S. 01 : 1 fragment de terre cuite, pâte sombre à gros dégraissant.

1 fragment de terre cuite, pâte sombre à petit dégraissant.

3 fragments de terre cuite, pâte sombre sans dégraissant apparent.

Tr 08 F 22 U.S. 01 : 4 fragments de terre cuite, pâte orangé à sombre, parois de four ?

La céramique prélevée dans la tranchée n° 02 et provenant des faits n° 07, 08 et 23 sont de facture protohistorique. Les pâtes ressemblent aux pâtes mises au jour lors de la fouille de Bais au lieu-dit Champagné et daterait de la Tène finale.

Remerciements à Nicolas Menez.

Bibliographie

Blanchet S., Bais-Bourg Saint-Pair, Un domaine rural de la campagne des Redions, sous la Dir. De D. Pouille, 2011. pp 53-56.

Guigon P., Bardel J.P., Batt M., Nécropoles et sarcophages du Haut-Moyen-Age en Bretagne, dans R.A.O. tome 4, 1987, pp., 133-148.

Le Boulanger F., Bais, Places de l'église et de l'ancien marché et voiries autour de l'église Saint-Marse, Des tombes du Haut Moyen-Age auprès de l'église, 2011.

Lunven A., 2012, Construction de l'espace religieux dans les diocèses de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo. Approches historiques et archéologiques de la formation des territoires ecclésiastiques (diocèses, paroisses et cadres intermédiaires) entre le Ve et le XIIIe siècle. Thèse, université de Rennes 2, 714 p., 2012.

Mentelé S., Bais carrière des vallons, diagnostic archéologique, 2011.

Mentelé S., Bais, carrière des vallons, Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles, 2011.

Meuret J.C. l'antique statuette tricéphale et ithyphallique de Bais (35). Dans R.A.O. tome 7, 1990. pp 87-91.

Meuret J.C., Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche d'Anjou-Bretagne (des origines au Moyen-Age), Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, supp. n° 04, 1993, p. 269.

Poilpré P., Approche archéogéographique du site de bourg Saint-Pair et de ses environs dans Bourg Saint-Pair, Un domaine rural de la campagne des Redions, sous la Dir. De D. Pouille, 2011, pp 436-478.

Texier M., Bais, lotissement-lot n° 25, l'ensemble funéraire antique de Bais, le hameau du Fresne, 2010.

III - Inventaires

Inventaire du mobilier

Catégorie	Type	NR	Référence archéologique
terre cuite	T.C.A.	1	Tr 01 F01 US 01
terre cuite	céramique	5	Tr 02 F 07 US 01
terre cuite	céramique	2	Tr 02 F 08 US 01
terre cuite	céramique	6	Tr 02 F23 US 01
terre cuite	terre cuite	5	Tr 07 F 20 US 01
terre cuite	terre cuite	4	Tr 08 F22 US 01

Inventaire des minutes

Fait/st	Tr.	nature	minute
1	1	plan au 1/100	1
2	1	plan au 1/100	1
3	1	plan au 1/100	1
4	2	plan au 1/100	1
5	2	plan au 1/100	1
6	2	plan au 1/100	1
7	2	plan au 1/100	1
8	2	plan au 1/100	1
9	2	plan au 1/100	1
10	3	plan au 1/100	1
11	5	plan au 1/100	1
12	5	plan au 1/100	1
13	5	plan au 1/100	1
14	5	plan au 1/100	1
15	5	plan au 1/100	1
16	6	plan au 1/100	1
17	6	plan au 1/100	1
18	6	plan au 1/100	1
16	6	coupe au 1/20	1
19	7	plan au 1/100	2
20	7	plan au 1/100	2
21	8	plan au 1/100	2
22	8	plan au 1/100	2
3	1	coupe au 1/20	2
6	2	coupe au 1/20	2
1	1	coupe au 1/20	2
22	8	coupe au 1/20	2
25	5	plan au 1/100	3
26	5	plan au 1/100	3
27	5	plan au 1/100	3
23	2	plan et coupe au 1/20	3
20	7	coupe au 1/20	3
17	6	plan et coupe au 1/20	3

Inventaire des Photographies

n°	Réf. Fichier photo	Sujet
1	107	F 17 Tr 06
2	108	F 17 Tr 06
3	110	F 16 Tr 06
4	111	F 16 Tr 06
5	112	F 16 Tr 06
6	114	F 22 Tr 08
7	115	F 22 Tr 08
8	117	F 01 Tr 01
9	118	F 01 Tr 01
10	120	F 03 Tr 01
11	121	F 03 Tr 01
12	122	F 03 Tr 01
13	123	F 03 Tr 01
14	124	topographe
15	125	topographe
16	127	F 06 Tr 02
17	128	F 06 Tr 02
18	129	F 06 Tr 02
19	131	F 14 Tr 05
20	132	F 14 Tr 05
21	133	F 14 Tr 05
22	135	F 20 tr 07
23	136	F 20 tr 07
24	137	F 20 tr 07
25	138	F 17 Tr 06
26	139	F 17 Tr 06
27	140	F 17 Tr 06
28	141	F 17 Tr 06
29	142	F 17 Tr 06
30	143	F 17 Tr 06
31	144	F 17 Tr 06
32	145	F 17 Tr 06
33	146	F 17 Tr 06
34	147	F 17 Tr 06
35	148	F 17 Tr 06
36	149	F 17 Tr 06
37	150	F 24 Tr 01
38	151	F 24 Tr 01
39	154	F 23 Tr 02
40	155	vue générale Tr 02
41	156	F 23 Tr 02
42	157	vue générale Tr 02
43	158	vue générale Tr 02
44	159	vue générale Tr 02
45	160	vue générale Tr 02
46	161	vue générale Tr 02

Inventaire des faits

Fait	Type	Tranchée	Etat de l'exploration	Lisibilité sous SA	Plan	Dimensions (cm)	Profondeur sous SA/SD	Profil	Comblement	Mobilier	Datation	Observations
1	fossé	1	SRP	40	longitudinal	? X 300	95 SA	cuvette	LBC	céramique		ardoisses
2	fosse?	1	S	40	quadrangulaire	140x120	17 SD	fond plat	LBC	NAIR		CP
3	fossé	1	SRP	40	longitudinal	? X140	85 SA	cuvette	LBC/PS		contemporain?	bois
4	fossé	2		50	longitudinal	?x160			LBC/PS	chaussure	contemporain?	
5	fosse?	2		40	oblongue	110x...			LBC/NAIR			
6	fossé	2		40	curviligne	...x100			LBC	quartz rosé		intersection avec F09
7	fosse	2		40	ovale	160x85			LGS	NAIR		
8	fosse	2		40	ovale	100x110			LGS	NAIR		
9	fossé	2		40	curviligne	...X65			LBC			
10	fosse?	3		40	quadrangulaire	70x65			LBC/quartz			
		4										
11	fosse	5		40	?	140x ?			LBC	faune		bovidés ?
12	fossé	5		50	longitudinal	...x110			LBC	NAIR		
13	fossé	5		50	longitudinal	...x120			LBG	NAIR		
14	fossé	5	SRP	60	longitudinal	...x95	100 SA		LBC	NAIR		
15	fossé	5		70	longitudinal	...x80			LBC			
16	fossé	6	SRP	45	longitudinal	...x45	92 SA	cuvette	LBG	Quartz		
17	foyer ?	6	SRP	45	circulaire	diam :45		cuvette	LBG/CB			
18	fossé	6		45	longitudinal	...x65			LBG	quartz/ PS		
19	fossé	7		75	longitudinal	...x100			LABC			douteux
20	fossé	7		75	longitudinal	...x90						
21	fossé	8		70	longitudinal	...x150			LBG/CB/NAIR	BS		
22	fossé	8	SRP	70	longitudinal		100 SA	fond irrégulier	LBG/CB/NAIR			pendage O/E
23	fosse?	2	SRP	35	ovale	72x90	10SD	fond plat	altérite	céramique		
24	fossé	1		40	longitudinal	...x30						
25	fossé	5		75	longitudinal				LBG			
26	fossé	5		75	longitudinal	...x80			LABG			
27	fossé	5		75	longitudinal	...X90			LBG			



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Age du Fer,
antiquité,
époque moderne,
époque contemporaine

Sujets et thèmes

Fossé,
Fosses,
Foyer

Le diagnostic au lieu-dit Marcé à bais a permis de mettre au jour les vestiges fossoyés de limites parcellaires cadastré en 1827. D'autres fossés orientés selon l'axe général de cette cadastration sont aussi présents mais aucun élément de datation ne nous a permis de dater leur comblement.

Un petit réseau fossoyé curviligne auprès duquel sont présents 3 fosses dans lesquelles du matériel céramique datant de La Tène final a été mis au jour.

Malgré la tradition orale qui faisait état de l'habitat de Saint Marse en ce lieu-dit, aucun élément archéologique n'est venu confirmer cette hypothèse. Nous pouvons remarquer que deux lieux-dits (séparer de 150) portent ce nom. Peut-être que les témoignages d'un habitat isolé du très Haut-Moyen-Age sont à chercher à ce second lieux.

L'hypothèse que le bâti actuel, et celui déjà mentionné sur le cadastre de 1827, ait détruit ces vestiges est aussi plausible.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Septembre 2014